



INSCRIPTIONS

SAISON 2020 - 2021

LES FORMULES

PÔLE CLUB ADULTES

GROUPE 1H : Enseignement Collectif Hebdomadaire
30 semaines / 5 élèves Maximum
Créneaux du lundi au vendredi / en journée et soirée
Créneaux le samedi matin

GROUPE 1H30 : Enseignement Collectif Hebdomadaire
30 semaines / 4 élèves maximum
Créneaux du lundi au vendredi / en journée et soirée

PÔLE CLUB JUNIOR

SEANCE PARENTS/ENFANTS : Enseignement Collectif Hebdomadaire
Enfants de 4 et 5 ans accompagnés de leurs parents
30 semaines / 8 élèves maximum
Créneaux le samedi matin

GROUPE 1H : Enseignement Collectif Hebdomadaire
30 semaines / 6 à 8 élèves
Créneaux du lundi au samedi

GROUPE 1H30 : Enseignement Collectif Hebdomadaire
30 semaines / 6 élèves maximum
Créneaux le mercredi et le samedi

PASSERELLE 1H et 1H30 : 2ème séance Hebdomadaire pour les jeunes sélectionnés du Pôle Club Junior
Enseignement Collectif Hebdomadaire/30 semaines / 4 à 6 élèves
Créneaux le mercredi

PÔLE COMPETITION

GROUPE 1H30 / 2 x 1H / 2 x 1H30 : Entraînement(s) Collectif(s)
Hebdomadaire(s)
30 semaines / 4 élèves maximum
Créneaux du lundi au samedi

GROUPE PHYSIQUE 1H / 1H30 : Entraînement(s) Collectif(s)
Hebdomadaire(s)
30 semaines / 12 élèves maximum
Créneaux du lundi / mercredi / jeudi

PROGRAMME DUO 1H / PROGRAMME INDIVIDUEL 1H :
Entraînement(s) Personnalisé(s) Hebdomadaire(s)
25 semaines / 1 ou 2 élèves maximum
Créneaux du lundi au vendredi

POUR TOUT RESEIGNEMENT

☎ 06 52 70 12 49

CONTACT@TENNISCLUBCHATOU.COM

PÔLE ADULTES à partir de 19 ans

Structure d'enseignement pour les adultes à partir de 19 ans souhaitant s'initier au tennis, se perfectionner et s'entraîner.

Référent : Aurélien GOUGIS

PÔLE CLUB JUNIOR de 4 à 18 ans

Structure d'enseignement pour les enfants de 4 à 18 ans souhaitant s'initier au tennis, se perfectionner et découvrir la compétition.

Référent : Maxime LAROUDIE

PÔLE COMPETITION DE 6 À 18 ANS

Structure d'enseignement destinée aux joueurs ayant des objectifs de compétition.
L'intégration au Pôle
Compétition se fait sur sélection des entraîneurs

Référent : Romain DOUKHAN



INSCRIPTIONS

SAISON 2020 - 2021

MODALITES D'INSCRIPTION

En raison des recommandations de distanciation sociale dûes au contexte sanitaire et par conséquent de la fermeture partielle de votre club, nous faisons évoluer les modalités d'inscription. Elles s'inscrivent dans un élan de modernité par l'utilisation d'outils numériques et réalisables à distance.

Les modalités d'inscription simplifiées se déroulent en 5 étapes :

Étape 1 : Consultez et téléchargez dès maintenant les documents d'inscription sur le site web du club www.tennisclubchatou.com

- La notice d'information pour les réinscriptions 2021
- La fiche d'inscription et les conditions d'inscription
- Le modèle du certificat médical
- Le référencement des niveaux (Pôle Club Junior et Pôle Adultes)

Étape 2 : Pré-Inscription en ligne du 16 mai au 31 mai 2020.

A réception du mail de pré-inscription :

- Remplir le formulaire du pôle qui vous concerne
- Vous devrez y renseigner vos coordonnées.
- Pour les "anciens" vous devrez y renseigner vos choix de formule, créneaux...
- Pour les "nouveaux adhérents", vous serez recontactés pour réaliser une évaluation de votre niveau afin de vous proposer un groupe adapté.
- Attention ! Un formulaire doit être rempli pour chaque adhérent

Étape 3 : Finalisation de l'inscription du 15 juin au 28 juin 2020

- Consultez l'attribution de votre groupe sur la page d'accueil du site internet du club
- Connectez-vous à votre espace Ten'up pour chaque adhérent.
- Réglez l'acompte de confirmation de votre inscription dans la rubrique > Espace Club > Mes transactions > Mes paiements.
- Attention ! Si l'inscription n'est pas finalisée avant le dimanche 28 juin, nous ne serons plus en mesure de vous garantir le créneau attribué.

Étape 4 : Remise des documents avant le 31 août 2020

Envoyez par mail ou déposez au bureau des adhérents à la réouverture du club :

- La fiche d'inscription remplie et les conditions d'inscription signées
- Le certificat médical
- Les deux photos (pour les nouveaux adhérents)

Étape 5 : Finalisation du règlement du 1^{er} au 15 octobre 2020

- Connectez-vous à votre espace Ten'up.
- Réglez le complément de votre inscription dans la rubrique > Espace Club > Mes transactions > Mes paiements.

Pour toute question concernant les modalités d'inscription, l'attribution de votre groupe, le règlement de l'acompte..., vous pouvez nous contacter par mail à contact@tennisclubchatou.com ou par téléphone au **06.52.70.12.49**.

REUNION D'INFORMATION DE
RENTREE :

LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

REPRISE DE L'ENSEIGNEMENT :
LE LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

MODALITES D'INDEMNISATION

Pour les adhérents de la saison 2020 en cours collectifs des pôles Adultes, Club Junior et Compétition, une indemnisation à hauteur de 100% des cours non dispensés du fait du confinement sera déduite sur l'inscription en cours collectifs de la saison 2021 (indemnisation calculée sur la base du tarif 2020). Si le club ne pouvait reprendre son activité d'enseignement avant la prochaine rentrée, 10 séances seraient indemnisées. En cas de reprise avant la prochaine rentrée, l'indemnisation sera calculée au prorata des cours non dispensés du fait du confinement.

Cette indemnisation est nominative et ne pourra être reportée sur un autre adhérent.

En revanche, il n'y aura pas d'indemnisation des cotisations 2020 qui représentent la participation des membres à une partie des charges de fonctionnement de l'association.

Toutefois, nous avons souhaité faire un geste pour nos adhérents en leur offrant un jeu libre et 3 invitations leur seront créditées pour la saison 2021.

Ainsi, nous avons souhaité être aux côtés de tous nos adhérents pour redémarrer ensemble la saison 2021.

Nous espérons que vous serez sensibles à cet effort qui pénalise la santé financière du club mais qui nous a semblé important dans ce contexte exceptionnel.

Si cependant, vous souhaitez soutenir votre association, sachez que cela est tout à fait possible. Vous avez la possibilité de ne pas toucher cette indemnité.

Ce geste fort de soutien et de confiance envers le TCC nous aidera à surmonter cette période difficile et à mieux redémarrer.

Du fait du contexte incertain, l'ensemble de ses informations peuvent être amenées à évoluer. Merci de votre compréhension.

Pour information : Les chèques vacances ainsi que les coupons sports ne sont plus acceptés.